

COMPARAISON DU COUT DE PRODUCTION BETTERAVIER DANS DIFFERENTS PAYS EUROPEENS

La présente étude a été réalisée dans le cadre des travaux de l'Observatoire des couts de production de l'ARTB et en collaboration avec Pluriagri. L'analyse concerne les pays suivants : Angleterre, Pays-Bas, Belgique, Danemark, Pologne, Allemagne et France.

D'un point de vue méthodologique, l'évaluation des couts de production s'appuie sur l'estimation :

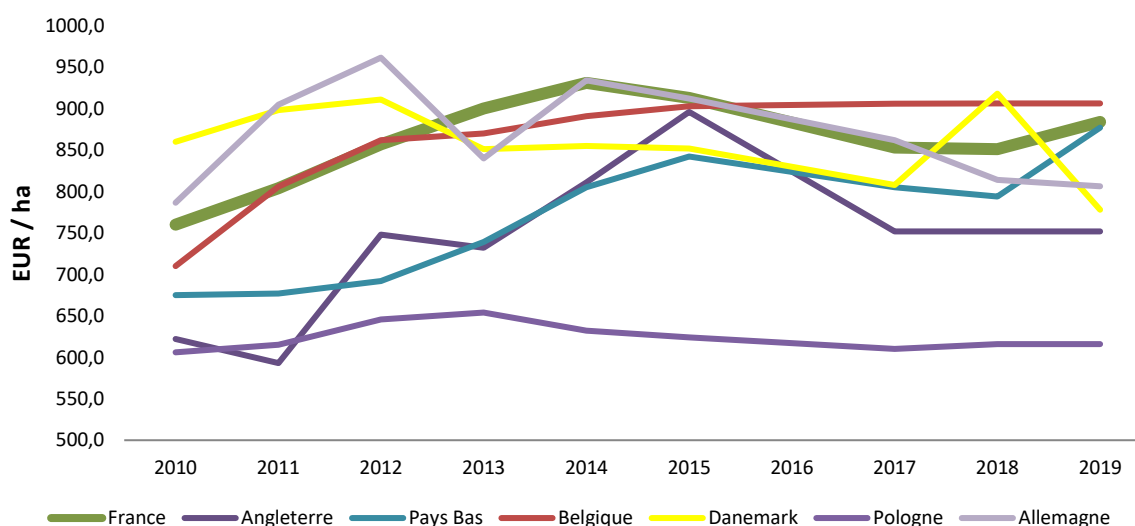
- des charges variables moyennes nationales « betterave » (calculées en référence aux moyennes recensées dans les zones de productions betteravières de chaque pays),
- des charges fixes moyennes sans affectation à une production particulière,
- des charges d'itinéraire technique qui ont été proratisées sur la base d'une référence française.

Les résultats de ces estimations sont fournis pour la période 2010 à 2019.

1. Charges variables

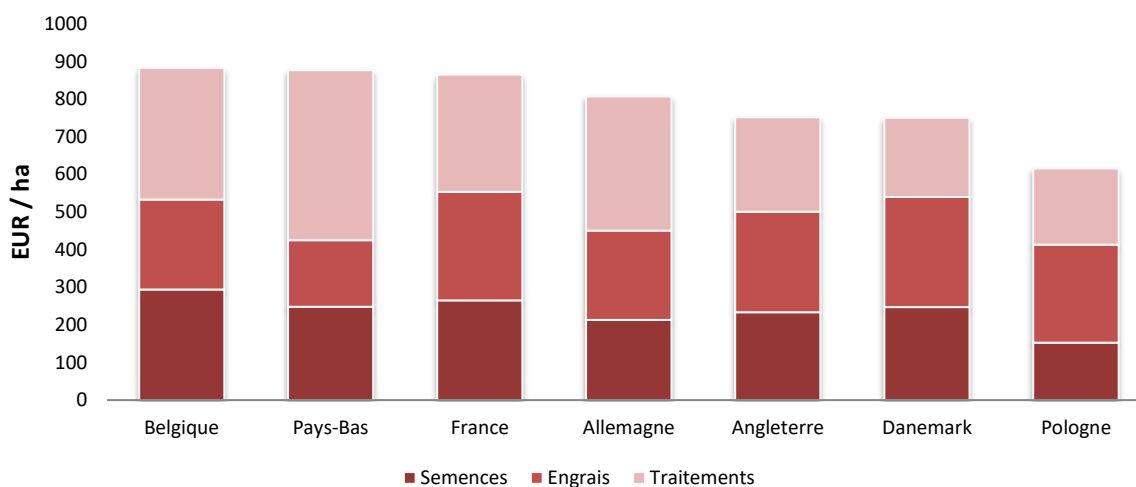
Les charges variables concernent les postes engrais, semences, traitements (fongicides, insecticides, herbicides). L'évolution de ces charges (Graphique 1) fait notamment apparaître :

- une relative stabilité dans les pays d'Europe de l'Ouest depuis 2015,
- un avantage compétitif significatif pour la Pologne vis-à-vis des autres pays et qui est de l'ordre de 135 EUR/ha.



Graphique 1 : Evolution des charges variables betteravières

Cet avantage « polonais » résulte notamment d'un différentiel structurel concernant le cout des postes semences et traitements (Graphique 2).



Graphique 2 : Décomposition des charges variables betteravières 2019

Dans cette perspective, on note que la France et la Belgique restent les pays d'Europe où le poste de charge « semences » est le plus élevé en raison de certaines politiques de soutien aux semenciers qui cherchent indirectement à favoriser des investissements en « Recherche & Développement » pour conserver un haut potentiel de rendement pour les semences de betteraves. Plus généralement, le différentiel entre pays résulte d'une logique commerciale que certains résument de la manière suivante : « le prix des semences est le prix que l'agriculteur est capable de payer ».

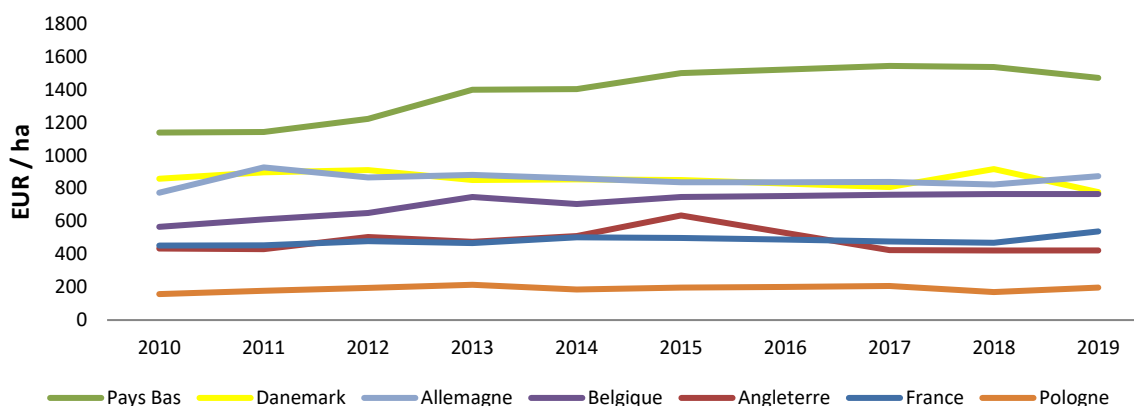
L'arrivée de « variétés résistantes aux traitements herbicides » (VRTH) renchérit par ailleurs le prix de manière très significative. La commercialisation de ces variétés se fait au travers d'un pack « semences-herbicides » 1,5 à 1,8 fois plus cher que le coût moyen des semences hors VRTH.

Concernant le poste traitement, le nombre de passage est directement tributaire des conditions pédoclimatiques de l'année. L'interdiction de l'usage de néonicotinoïdes (NNI) en enrobage de semences a, en outre, contraint les pays concernés à utiliser des solutions phytosanitaires alternatives plus coûteuses en 2019.

Quant aux écarts de coût sur le poste engrais : ils restent visiblement stables entre les pays.

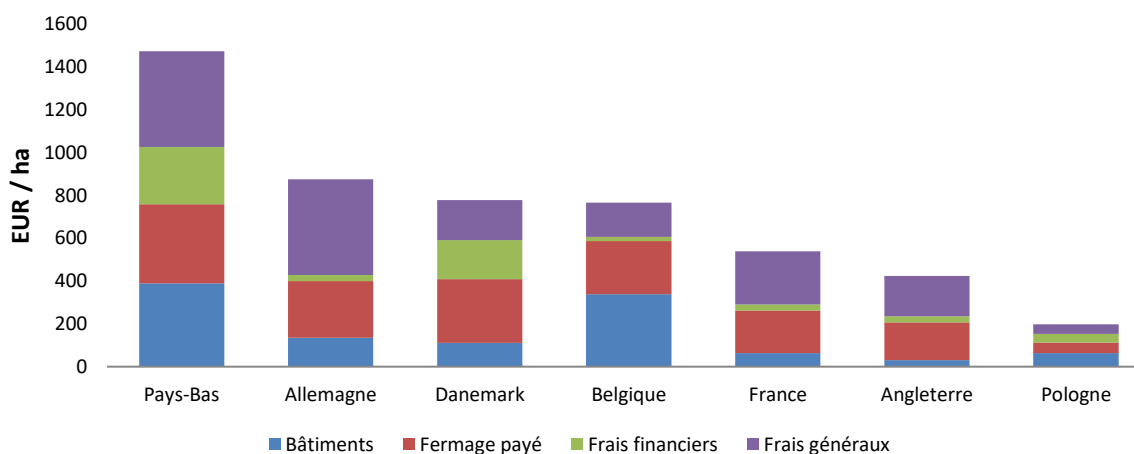
2. Charges fixes

Les charges fixes sont celles de l'exploitation moyenne du pays considéré *sans affectation à une production particulière*. Le niveau de ces charges est donc fortement impacté par la nature des productions réalisées dans le pays considéré. Une comparaison directe des charges fixes est donc difficile : certains pays - tels que les Pays-Bas – ayant un niveau de charges « surestimées » par rapport aux autres (Graphique 3). En effet, les exploitations hollandaises réalisent généralement de lourds investissements dans des serres et/ou des bâtiments de stockage « pommes de terre » : ces investissements renchérissement donc significativement le coût du poste « bâtiments » pour ces exploitations.



Graphique 3 : Evolution des charges fixes

La décomposition des charges fixes 2019 (Graphique 4) révèle aussi que la France dispose d'un avantage compétitif en lien avec le foncier dont le coût est relativement faible par rapport à ses concurrents d'Europe de l'Ouest.



Graphique 4 : Décomposition des charges fixes 2019

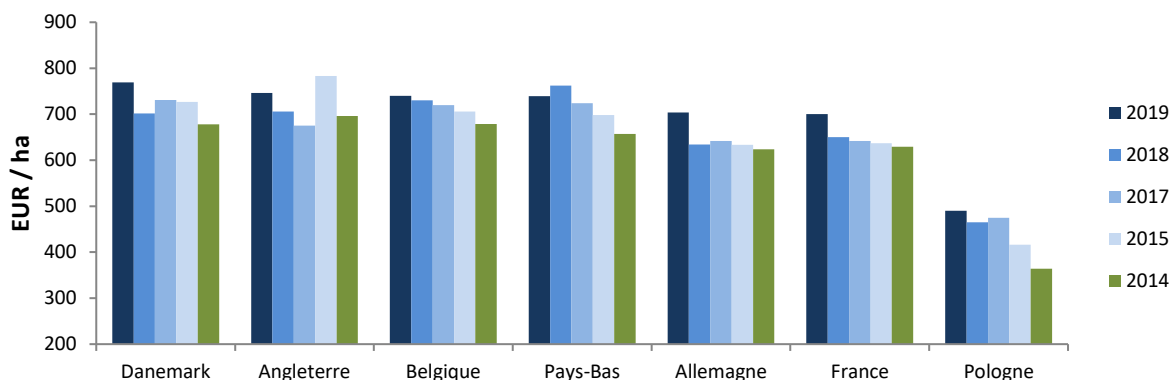
Quant aux charges « bâtiment » : elles doivent être relativisées pour l'Allemagne et la Belgique car elles incluent très certainement des investissements non négligeables pour la culture des oignons et des pommes de terre. Il est enfin vraisemblable que l'Allemagne et les Pays-Bas aient des frais généraux élevés en raison :

- Du coût élevé des infrastructures immobilières,
- D'une possible affectation comptable différente.

3. Itinéraire technique (ITK)

Ce poste regroupe les charges de main d'œuvre, de mécanisation et d'entretien/réparation du matériel « betterave ». Concernant l'itinéraire technique français, il correspond à l'itinéraire technique moyen national estimé par l'ITB en 2019 pour lequel les charges sont évaluées à partir du barème d'entraide 2019 Aisne. Pour calculer les charges de l'itinéraire technique des autres pays et compte

tenu du fait que nous ne disposons pas à ce jour¹ du détail des ITK par pays, une extrapolation de l'ITK français a été réalisée en s'appuyant sur le niveau des charges « coût de la main d'œuvre » et « mécanisation » du pays concerné : ces deux postes ayant un rôle central sur le niveau des charges d'ITK.



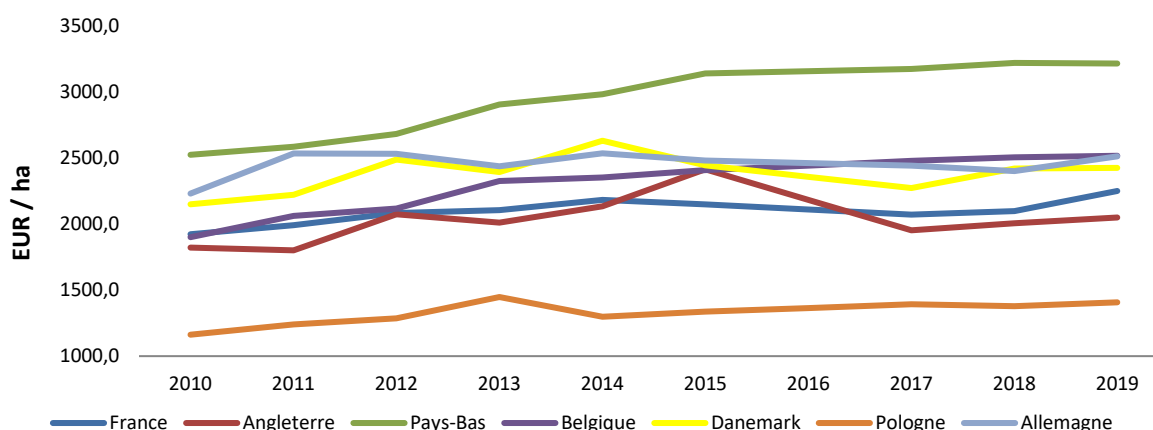
Graphique 5 : Evolution des charges d'itinéraire technique

Nous constatons qu'en 2019 le coût de l'ITK France rattrape ceux des pays concurrents. Le cas polonais reste par ailleurs une exception : les charges d'ITK s pour ce pays étant 200 EUR/ha inférieures aux autres pays en raison du faible coût de main d'œuvre et des charges de mécanisation.

A titre indicatif, le salaire minimum mensuel brut 2021 s'élève à 2 800 zlotys (soit environ 620 EUR) / mois contre 1 555 EUR / mois en France².

4. Coût complet betteravier

Sur la base des données actuellement disponibles, il n'est pas encore possible de déterminer précisément – et pour chacun des pays – le niveau des charges fixes « betteraves ». Par conséquent, le coût complet betteravier qui est présenté s'entend comme la somme des charges variables « betterave », des charges fixes moyennes « exploitation » et des charges d'itinéraire technique précédemment analysés.



Graphique 6 : Evolution du coût complet betteravier

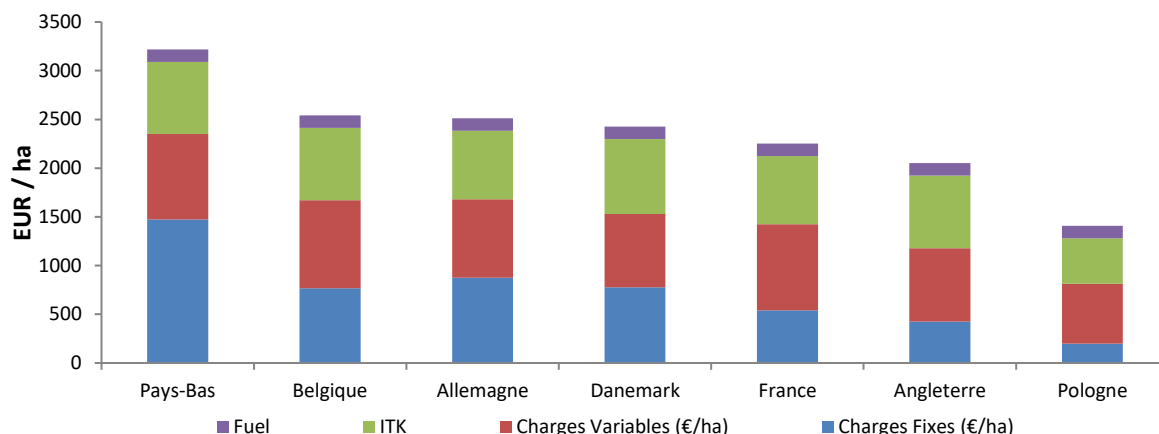
¹ Un ajustement de nos données est en cours d'élaboration grâce notamment à l'inclusion récente de l'ARTB au sein du réseau « Agri Benchmark ».

² Source : <https://droitpolonais.fr/salaire-minimum-en-pologne/>

Bien que le coût en Pologne ait progressé de 20% (250 EUR/ha) durant la dernière décennie (Graphique 6), il reste très significativement inférieur à celui de ses principaux concurrents européens.

A l'inverse, le coût betteravier aux Pays-Bas est en hausse de 27% sur cette même période et atteint 3 200 EUR/ha en 2019 (Graphique 7)³.

Quant aux cinq autres pays (Belgique, Allemagne, Danemark, France et Angleterre) : ils ont des coûts relativement stables compris entre 2 000 et 2 500 EUR/ha.

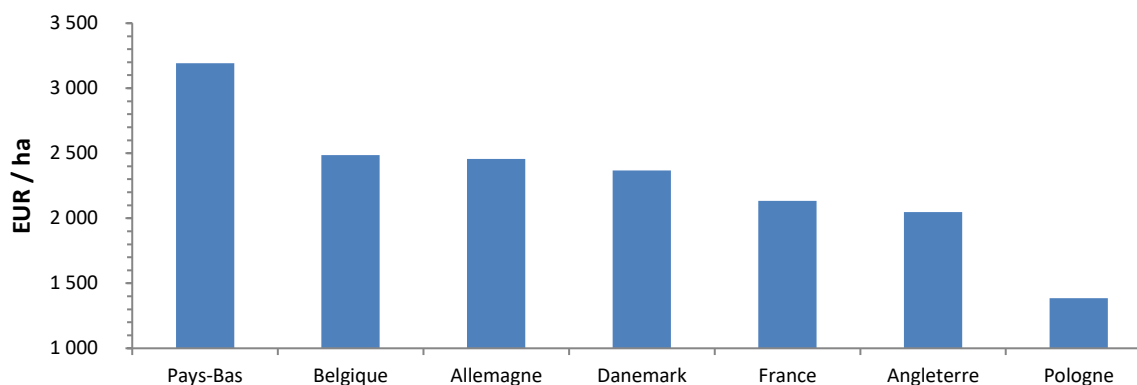


Graphique 7 : Coût complet betteravier en 2019

Globalement, le coût moyen de ces sept pays ressort à 2 340 EUR/ha en 2019. On note toutefois une très grande dispersion avec un coût complet betteravier qui varie entre 1 400 et 3 200 EUR/ha.

4.1. Coût complet moyenne 4 ans « post quota »

Le coût complet moyen « betterave » estimé au cours de ces quatre dernières est présenté sur le Graphique 8. Il ne fait pas apparaître de changement significatif par rapport à 2019. Le coût complet moyen olympique 4 ans des sept pays est toutefois légèrement en retrait par rapport à 2019 et ressort à 2 298 EUR/ha.

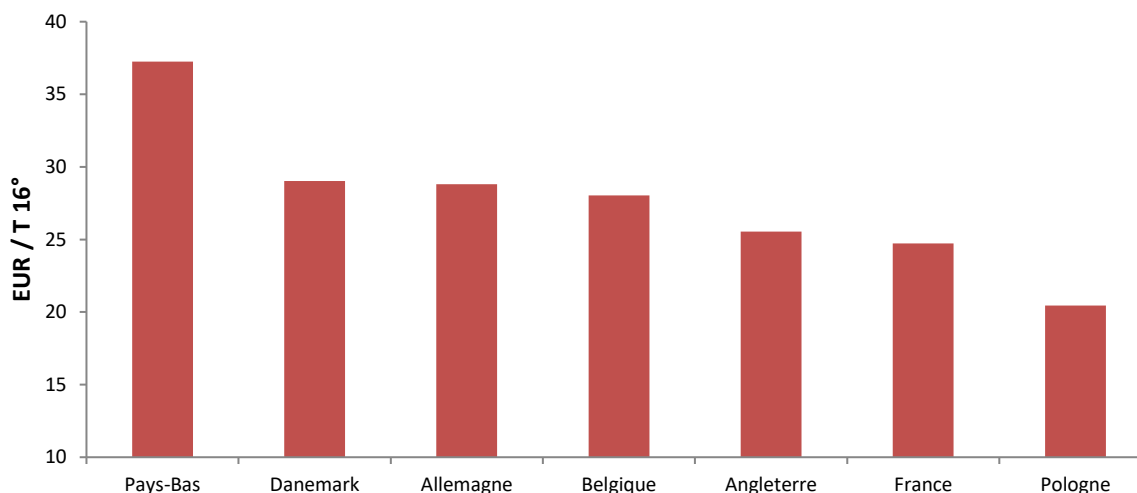


Graphique 8 : Coût complet moyenne 4 ans

³ Ceci tient notamment au niveau des charges fixes « exploitation » qui sont comptabilisés pour ce pays. Pour rappel, le coût du fuel est supposé identique pour tous les pays. Il est calculé sur la base d'une consommation estimée à 130 l/ha de betteraves (source : ITB) et avec un prix moyen de 98,4 EUR/hl pour la récolte 2019 (source INSEE).

4.2. Effet rendement

En intégrant l'effet « rendement », le coût de production complet « betterave » calculé en EUR/t à 16° engendre quelques modifications : le Danemark « perd » en effet deux places tandis que la France se retrouve juste derrière la Pologne mais devant l'Angleterre (Graphique 9).



Graphique 9 : Coût complet moyenne 4 ans en €/t

Quantitativement parlant, le coût complet ramené à la tonne de betteraves à 16° varie dans une fourchette comprise entre 20 EUR et 37 EUR. Les écarts de dispersion restent donc très importants même si l'avantage compétitif de la Pologne n'est pas remis en cause.

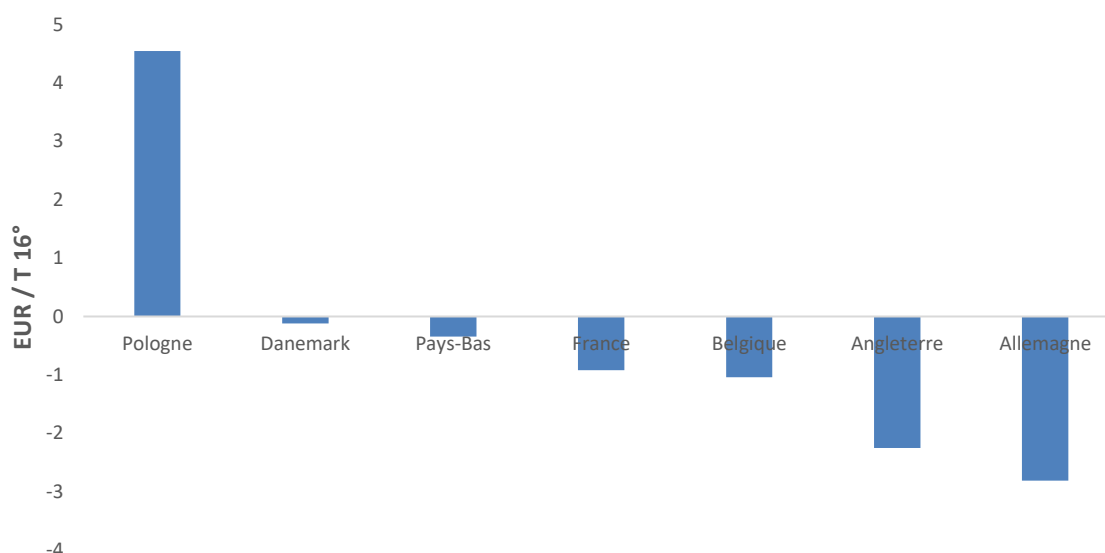
Avec un coût complet de production de l'ordre de 37 EUR/t à 16°, l'industrie sucrière hollandaise doit rémunérer les betteraves à un niveau structurellement plus élevé que dans le reste de l'Europe pour garantir le maintien de surfaces betteravières dans le pays.

Il est enfin utile de rappeler que la Pologne – qui se détache nettement avec un coût global de production betteravier au minimum inférieur de 660 EUR / ha par rapport aux autres pays étudiés – dispose d'aides PAC représentant un montant de 383 EUR/ha supérieur à la France.

La compétitivité betteravière polonaise est donc hors d'atteinte aujourd'hui. La France reste toutefois en tête du peloton de chasse ce qui traduit le bon niveau de compétitivité agricole du secteur betteravier français à l'échelle européenne.

4.3. Marge betteraves

La comparaison du coût complet de production « betterave » post quota avec le niveau des prix payés aux producteurs permet d'estimer le niveau de la marge nette moyenne « betterave » post quota (Graphique 10).



Graphique 10 : Marge betterave moyenne 4 ans

Mis à part la Pologne, aucun des autres pays européens ne semble avoir été en mesure de dégager une marge nette « betterave » moyenne positive sur ces quatre dernières années. Fort de ce constat, la question de la pérennité du maintien des surfaces betteravières européennes est un enjeu fort surtout si les marges tardent à redevenir positives...